

2013-4906
2013-11-08

BUTACIDE® INSECTICIDE TECHNIQUE PIPÉRONYL BUTOXYDE

*** POUR LA FABRICATION**

GARANTIE:

Pipéronyl butoxyde 90,9%

BUTACIDE est une marque déposée de la compagnie Valent BioSciences Corporation

**N° D'HOMOLOGATION 18529
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

DANGER



POISON

McLaughlin Gormley King Company
8810 Tenth Avenue North
Minneapolis, MN 55427 USA
763-544-0341

CONTENU NET 18,9 LITRES

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Mortel ou nocif si ingéré. Éviter tout contact du produit non dilué avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection lorsqu'on ouvre les contenants. **NE PAS UTILISER CE PRODUIT PRÈS DE LA CHALEUR OU D'UNE FLAMME NUE.**

Ce produit est toxique pour les poissons. Garder hors de toute nappe d'eau. Éviter de contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

MODE D'EMPLOI

Pour la fabrication ou la préparation seulement. Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un produit homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et son contenant conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:

En cas d'urgence médicale, pour obtenir des renseignements concernant la sécurité et la santé lors de l'emploi de ce produit, en cas de feu, de contenants non étanches ou endommagés, composer le **1-888-740-8712**.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))